

PIERRE LE ROUX

LES CHANSONS BRETONNES

DE LA COLLECTION PENGUERN

(Suite)

COAT AR FO

« Ma 'm ije un tam akoutamant⁽¹⁾,
 Komz ous ar markis em oa c'hoant
 Komz ous ar markis a Goat ar Fao :
 An oll ha lavar eo vaillant a brao.

Deud 'h on da lared dezan n'aze⁽²⁾ ket
 Dre an hent bras d'ar c'hoat⁽³⁾ Penred,
 Eman enan Anton Kolled,
 E laërez ag e ransonet. »

Markis Koat ar Fao evel⁽⁴⁾ ma klevas
 War gein he vare'h prompt e lampas ;
 Hen c'hoat Penred eon a zo ed,
 Da Anton Kolled en eus komzet :

— « Te a ia da guitaat ar c'hoad man,
 Pe me lakaï da c'hoad da ienan. » —
 — « Ar c'hoat man na vo ket kuitted,
 Otrou Koat ar Fo, evit ho klevet ;

A benn n'or memp losket peb a denn,
 Ni a vo sur deuz ar poen⁽⁵⁾ :
 C'hui a zo seiz, ni a zo nao,
 N 'on meump aon rak Koat⁽⁶⁾ ar Fao. » —

(1) Ms. : *akoutamant*.(2) *uzo*.(3) *Da c'hoat*.(4) *evelt*.(5) *voen*.(6) *a koat*.

COAT AR FO ⁽¹⁾

« Si l'on m'écoutait un peu ⁽²⁾
 J'aurais envie de parler au marquis,
 De parler au marquis de Koat ar Fao :
 Tous disent qu'il est vaillant et beau.

Je suis venu lui dire qu'il n'aille pas
 Par le grand chemin au bois de Penred,
 Qu'Antoine Kolled s'y trouve,
 En train de voler et de rançonner. »

Le marquis de Koat ar Fao, dès qu'il l'entendit,
 Sauta vite sur le dos de son cheval ;
 Il est allé au bois de Penred,
 Il a parlé à Antoine Kolled :

« Tu vas quitter ce bois ci,
 Ou je ferai refroidir ton sang. »
 — « Ce bois ci ne sera pas quitté,
 Monsieur de Koat ar Fao, pour vous entendre ;

Dès que nous aurons lâché chacun un coup,
 Nous serons sûrs du point (de la victoire ?) ⁽³⁾
 Vous êtes sept, nous sommes neuf,
 Nous n'avons pas peur de Koat ar Fao. »

(1) Littéralement : *Bois de hêtro*.

(2) Je traduis ainsi, en lisant *akoutamant*, que je suppose un substantif correspondant à *akoutal*, écouter ; mais je n'ai retrouvé ce mot nulle part ailleurs, et je ne vois *akoutal*, être aux écoutes, que dans le *Dictionnaire Breton français du dialecte de Vannes*, de M. E. Ernault.

(3) Je suppose *poen(t)*, point au lieu de *voen*, et je comprends avoir le point gagner ??

LES CHANSONS BRETONNES

An otrou Koat ar Fao an eus kroget
 En eur c'huitel arc'hant en eus c'hoezet ;
 Seiz denchentil iaouank zo 'n em rentet ;
 Eun toll mosklet o seiz o ⁽¹⁾ deus losket.

Seiz deus ar vanden o deus diskaret ;
 Unan ane e woa Anton Kolled,
 Ha wa ker brudet dre ar vro,
 Dre ar laeroni, ar torfezou.

Anton Kolled a lavare
 D'he oll vreudeur, o c'houraje
 Evel oc'het e skuil hon goad ;
 Sikour, Itron Varia a Vulat !

Diarog ar verc'hes na gleoe ket 'ne ⁽²⁾
 Kar ne voa ket en tu gante ;
 Mes he c'halon ker truezus
 A druezas (?) ⁽³⁾ deus ar re diseurus.

[Collect. Penguern, N° 92, pp. 28-29. Tiré de la Collection de M^{me} de Saint-Prix (cf. introduction).

BRUILLAC A KERROUE

Gwillaoik Jacques a lavare,
 Pa gwiske he voto-ler neve,
 Ebars er maner a Gerroue,
 He daouarn a gweljac'h goude ⁽⁴⁾ :

(1) *e.*

(2) *gle morte* ; Penguern note ce dernier mot comme illisible ; de même de *tersa*, cf. n. 3.

(3) *tersa*.

(4) Ce vers est le 3^e dans le Ms ; d'après la suite j'ai cru devoir le changer de place pour le sens.

(5) Il y a une chapelle de ce nom en Bulat-Pestivien, commune située entre Callac et Guingamp (Côtes-du-Nord) ; mais je ne vois pas dans les environs de château de Coat-ar-Fao, ni de bois de Penred ; au contraire, dans la commune

DE LA COLLECTION PENGUERN.

61

Monsieur de Koat ar Fao a pris
 Un sifflet d'argent dans lequel il a soufflé ;
 Sept jeunes gentilshommes sont arrivés ;
 Tous sept ont lâché un coup de mousquet.

Ils ont abattu sept hommes de la bande ;
 Un d'entre eux était Antoine Kolled,
 Qui était si fameux par le pays
 Par ses vols, ses forfaits.

Antoine Kolled disait
 A tous ses frères, les encourageait
 A nous saigner comme des verrats :
 Secours nous, Notre-Dame de Bulat ⁽⁵⁾ !

Aparavant la Vierge ne les entendait pas (?)
 Car elle n'était pas de leur côté ;
 Mais son cœur si compatissant
 Prit pitié (?) des gens malheureux ⁽⁶⁾.

BRUILLAC ET KERROUÉ ⁽⁷⁾

Guillaok Jacques disait,
 En chaussant ses souliers neufs
 Dans le manoir de Kerroué,
 Que l'on verrait plus tard ses mains ⁽⁸⁾ :

de Séglien, non loin de Guéméné-sur-Scorff, il y a un château ruiné de *Coëtanfao*, et un peu plus loin se trouve la commune de *Perret* ; on y voit aussi plusieurs chapelles, entre autre celle de Notre-Dame de Lorette, dont le nom a pu être remplacé ailleurs par une chapelle plus connue.

(6) Ces deux dernières strophes me paraissent bien obscures ; la chanson est certainement incomplète. On peut supposer que l'avant dernière strophe est dite par un habitant du pays, par exemple par celui qui dit la première strophe ; la dernière serait à attribuer au chanteur lui même.

(7) En *Plounérin*, commune des Côtes-du-Nord, à la limite du département du Finistère, se trouve un château de *Bruliac* ; à quelques kilomètres de là il y a un village de *Kerroué*. La chapelle de *Bon-Voyage* est à l'entrée du bourg de Plounérin ; *Plouegat-Moysan* est la commune voisine (Finistère).

(8) Qu'on le verrait bientôt à l'œuvre ?